

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2023-170

OBJET :

*Marchés publics – Fourniture et
livraison de sel de viabilité hivernale*

L'an deux mil vingt-trois, le 3 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Essert-Romand, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 27 septembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et GREMAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....23
pour :.....23
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Célia BERNAZ à Jean-Louis VUAGNOUX,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET,
- par Manuelle BUET à Fabien TROMBERT.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire qu'une consultation a été lancée, via la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la fourniture et la livraison de sel de viabilité hivernale. Il souligne que la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 29 septembre 2023, a procédé à l'attribution de ce marché dans les conditions suivantes :

- Lot n° 1 – Sel de mer de classe B moyen humide en vrac
 - Attributaire : ROCK
 - Montant du DQE sur 4 ans : 201 400,00 € HT
- Lot n° 2 – Sel de gemme de classe B moyen humide en vrac
 - Attributaire : OGAMALP
 - Montant du DQE sur 4 ans : 177 600,00 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **prend acte** de la décision d'attribution de la CAO réunie le 29 septembre 2023,
- **autorise** Monsieur le Président à signer les pièces constitutives du marché.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

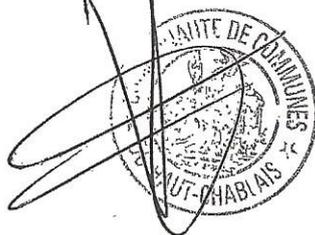
Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

